



MISE EN PLACE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

PRESTATION

DURÉE :

A définir en fonction de vos besoins

PUBLIC :

Dirigeant PME/PMI
DRH / DAF / RRH ARH
Toute personne assurant la gestion du personnel

INTERVENANTS :

Claudette GAY et
Françoise TOURNILHAS

TARIF :

Sur devis

INFOS ET CONTACT :

Claudette GAY
Tel. 04 63 79 55 01
cgay@uimmauvergne.org

Françoise TOURNILHAS
Tel. 04 73 90 15 43
ftournilhas@uimmauvergne.org

UIMM Auvergne Services

Sous l'égide de :



OBJECTIFS

- Externaliser l'organisation juridique des élections professionnelles pour alléger la charge de travail des équipes en place
- « Dépassionner » les enjeux sociaux
- Eviter les lourdeurs juridiques et administratives

CONTENU

- Réalisation du calendrier des élections
- Rédaction de tous les avis et affichages obligatoires préalables aux élections
- Rédaction d'un projet de protocole d'accord préélectoral
- Aide à la répartition des salariés entre les collègues
- Aide à l'établissement des listes électorales (liste des électeurs et des éligibles)
- Préparation aux opérations de vote (émargement, dépouillement, rédaction PV)

LES +

- Des outils adaptés aux entreprises de la métallurgie
- Une parfaite connaissance des spécificités conventionnelles